

Durée :

1 jour (7 h.)

Les participants et leur pré-requis :

Aides à domicile, aidants ou soignants à Domicile, intervenants à domicile.
Détenir le certificat CPS

Notre intervenant :

Formateur certifié Institut National Recherche Sécurité (INRS) et CARSAT-Formateur préventeur, expert des questions de sécurité

L'organisation :

Lieu : A déterminer Occitanie

Dates : à déterminer

Horaires : 08h30 17h00

Coût par participant :

300 € HT (360 € TTC)

Renseignements et inscriptions :

Sabine ACCO

LES OBJECTIFS :

- Maintenir les compétences du « CPS », définies dans le référentiel de formation, à un niveau au moins équivalent voire supérieur à celui de la formation initiale.

NOTRE CHOIX PEDAGOGIQUE ET LES MODALITES D'EVALUATION:

Il s'appuie sur :

- des échanges d'expériences vécues et sur des apports théoriques, méthodologiques et des outils pragmatiques (grille de lecture des risques et grille d'analyse...)
 - des exercices spécifiques, des études de cas concrets et des mises en situation pratiques.
- Mise à disposition de 3 mannequins (adulte, enfant, nourrisson) et du défibrillateur automatisé externe (DAE) pour la pratique de gestes spécifiques.
- Remise d'un document de cours aide-mémoire & Boîte à outils.
 - Évaluation qualitative et quantitative effectuée par les participants en fin de formation.
 - Remise d'un certificat de stage

Evaluation qualitative et quantitative effectuée par les participants en fin de formation

LE CONTENU DE LA FORMATION :

■ **Domaine de compétence 1 : « Prévention »**

- Actualisation des compétences liées à la prévention des risques liés à l'activité des intervenants à domicile.
- Actualisation des techniques de manutention des personnes à mobilité réduite.
- Evaluation des compétences.

■ **Domaine de compétence 2 : « Secours »**

- Actualisation des gestes d'urgence.
- Evaluation des compétences.

■ **Validation :**

- La validation des deux domaines de compétences « Prévention » et « Secours » obtenue par l'acquisition des compétences transcrites sur des grilles d'évaluation distinctes entraîne la reconduction (par le réseau prévention de l'INRS)

du Certificat Prévention Secours (CPS).